

Mai
2026

n°21



Le Mag



Bulletin d'informations
trimestriel

D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC

Votre nouveau conseil municipal



Le Mag

Directeur de la publication :
Gérard DAUTREPPE, Maire

Comité de rédaction :
Henri LIMOUSIN

Réalisation et Maquette :
Loïc REYNARD /

Commission Communication
Photos : Elus, Henri Limousin,
Manu Raga

Impression : Mairie d'Arpaillargues

Mai 2026 - n°21
Exempté de n°ISSN

De gauche à droite : Pascal ESTACE, Isabelle BIANCO, Françoise CLOUPET, Bernard MOLOT (3ème adjoint), Lucrèce BARTHELEMY, Henri LIMOUSIN (1er adjoint), Danielle LEMAHIEU (2ème adjoint), Gérard DAUTREPPE (Maire), Cyril MANGEON, Gilbert SERRA, Jean-Marc BEHR, Bernadette SOUCHAY, Karyne DE ROBERT DE BOUSQUET, Coralie ZABALA, Jean-Paul HERPSON

EDITO DU MAIRE

Arpaillargoises, Arpaillargois, c'est avec une certaine émotion et un sentiment de responsabilité que je m'adresse à vous pour la première fois pour ce nouveau mandat municipal. Je tenais avant tout à remercier pour leur confiance tous les électeurs de la commune qui ont pris part en nombre, au vote du 15 mars dernier, démontrant ainsi le souhait d'une certaine stabilité et de la poursuite de l'action. Je n'oublie pas non plus ceux qui n'ont pu se rendre aux urnes ce jour-là, car avec les membres du conseil municipal, nous œuvrerons dans les mois qui viennent pour l'ensemble de la population.

Après un premier mandat bien rempli, une nouvelle étape s'ouvre à présent. Depuis la mise en place du conseil, l'ensemble des élus s'est engagé à continuer avec exigence et proximité avec la population, en

conservant le même dynamisme.

Dès le premier conseil nous avons confirmé quelques mesures antérieures fortes comme le maintien des taux d'imposition municipaux à leur niveau inchangé depuis le début du précédent mandat. Plusieurs autres propositions du programme en termes de qualité de vie et d'attractivité de la commune seront mises en place progressivement avec les contraintes budgétaires actuelles et incertaines à l'heure où je rédige ces quelques lignes.

A l'image du précédent mandat, ARPAILLARGUES aura une place privilégiée au sein de la communauté de commune du Pays d'Uzès puisque j'ai été réélu vice-président, avec des fonctions différentes par rapport à la période précédente.

Je vois ce nouveau mandat, avec

une équipe profondément remaniée mais également avec des élus d'expérience autour de moi, dans la continuité du précédent pour faire vivre nos valeurs de respect du collectif et du bien vivre dans la commune. ARPAILLARGUES et AUREILHAC est une commune vivante à travers la variété de sa vie associative et au travail souvent discret mais essentiel de nos services administratifs et techniques.

Avec reconnaissance et détermination,

Gérard DAUTREPPE
Maire de la commune
d'Arpaillargues et Aureilhac
Vice-président de la Communauté
des communes Pays d'Uzès

Elections municipales du 15 Mars 2026

En présence d'une seule liste, les élections municipales ont cependant démontré le respect du droit de vote de la part des arpaillargois et des arpaillargoises, puisque 525 votants (près de 60% des inscrits) se sont présentés légalement au bureau de vote, munis de leur carte d'électeur ou d'une pièce d'identité, pour une moyenne nationale établie à 57 %.

On reste éloigné des élections de 2020, avec 654 votants (74.5% des inscrits) avec 3 listes présentes au second tour, celles de 2014 avec 658 votants (72.3%) et 2 listes en présence. Nous sommes sur les bases de 2006, avec 561 votants pour également une seule liste mais un vote à l'époque, au panachage, le meilleur candidat élu obtenant 388 voix et le dernier, 325.



Comptage du nombre de votants et du nombre d'enveloppes avant le dépouillement

Installation du nouveau conseil municipal

Après la promulgation des résultats des élections du 15 mars 2026, l'installation du nouveau conseil municipal, l'élection du maire et des adjoints devient une priorité absolue, encadrée par des règles précises visant à garantir la légalité et la transparence du processus.

L'élection du maire et des adjoints est intervenue lors de la première réunion du Conseil Municipal, qui se tient de plein droit à l'issue

du renouvellement général des conseils municipaux, entre le vendredi et le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu.

Ainsi dès le 20 m, à bulletins secrets, **Gérard DAU-TREPPE a été réélu maire** de la commune à l'unanimité des 15 élus.

Le même processus a été mis en place pour désigner les adjoints.



Le maire et les adjoints, Henri LIMOUSIN, Dany LEMAHIEU et Bernard MOLOT

Pour remercier les habitants de leur confiance, à l'issue de son installation, le maire et ses co-listiers avaient convié la population à un **apéritif déjeunatoire**, largement suivi.



Le nouveau conseil municipal



Les délégués et correspondants

Le conseil municipal a désigné les délégués et les correspondants qui représenteront la commune auprès des différentes instances.

Organisme	Date de délégation	Titulaire	Suppléant
Communauté de Communes Pays d'Uzès (CCPU)	15/03/2026	DAUTREPPE	LIMOUSIN
		LEMAHIEU	
Syndicat Mixte Electricité du Gard (SMEG)	27/03/2026	MOLOT	ESTACE
		LIMOUSIN	MANGEON
Syndicat Intercommunal Information Géographique (SiiG)	27/03/2026	ESTACE	HERPSON-MONIER
Correspondant "DEFENSE"	27/03/2026	SERRA	BIANCO
Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Mé-nagères (SICTOMU)	27/03/2026	DAUTREPPE	SERRA
		BIANCO	BEHR
Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable (SIVOM)	27/03/2026	LIMOUSIN	SOUCHAY
		MANGEON	ESTACE
Centre National d'Action Sociale (CNAS)	27/03/2026	CLOUPET	
Schéma Local de Randonnée / DFCI	27/03/2026	LIMOUSIN	DE ROBERT DE BOUSQUET
CAUE	-	DAUTREPPE	HERPSON-MONIER
Gestion de crise (ENEDIS)	-	MANGEON	

Historique des maires de la commune



Elections	Maire	Adjoints
17/05/1925	David CHALIER	
12/05/1935	Pierre CHALIER	
18/09/1943	Pierre CHALIER	
26/09/1943	Ernest WATIER (<i>décès M CHALIER</i>)	
19/05/1945	Marcel MAZEL	
08/05/1953	François BOUCOIRAN	M MAZEL
13/03/1959	François BOUCOIRAN	M MAZEL
19/03/1965	Marcel MAZEL	M BIANCO
20/03/1971	François BOUCOIRAN	M COLOMBET
18/03/1977	François BOUCOIRAN	M COLOMBET, A MERCIER, M MERIC
06/03/1983	Pierre AUBERLET	M NOUGIER, M MARTIN, A JEANMONOD
12/03/1989	Jean-Claude BOISSON	JF BIANCO, G MERCIER, M GLANDIER
11/06/1995	Jean-Claude BOISSON	JF BIANCO, G MERCIER, M GLANDIER
11/03/2001	Alain VALANTIN	L TEULLE, S PAPINI, P TIEBOT, JC POINSSIGNON
09/03/2008	Alain VALANTIN	L TEULLE, P TIEBOT, N VAUCHERET, F SALQUE
23/03/2014	Alain VALANTIN	L TEULLE, V MARAVAL, F SALQUE, J LAURENT
28/06/2020	Gérard DAUTREPPE	H LIMOUSIN, D LEMAHIEU, S ACCABAT, V JACOB
15/03/2026	Gérard DAUTREPPE	H LIMOUSIN, D LEMAHIEU, B MOLOT

Du côté des Finances

BUDGET GENERAL - Clôture 2025

Suite un incident informatique national, la période réservée aux votes du bilan 2025 et à la présentation du budget 2026, a été limitée. Ainsi en séance du 27 mars le conseil municipal nouvellement mis en place, a approuvé **les résultats financiers de 2025**, qui se soldent sur l'exercice par **un excédent de 197 933 €**, soit avec le reste à réaliser, par **un bénéfice de 120 188 euros**. Cette somme servira en 2026, pour autofinancer de nouveaux investissements.

En €	Résultats 2025		
	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2025	799 120,37	589 888,79	
Recettes 2025	970 892,66	325 926,41	
Résultats 2025	171 772,29	-263 962,38	
Report 2024	172 943,58	117 179,54	
Résultats de clôture	344 715,87	-146 782,84	197 933,03
RAR		77 744,23	
Résultats définitifs	344 715,87	224 527,07	120 188,80

À l'image d'un particulier pour ses recettes et ses dépenses, une commune gère un budget qu'elle vote chaque année. Il lui permet de mettre en œuvre les projets qu'elle a définis, d'anticiper ses besoins, et d'assumer les dépenses inhérentes à ses missions (frais de personnel, services publics...).

BUDGET GENERAL : 2026

Dès le 9 avril, le premier adjoint présentait le **budget primitif de 2026**, approuvé à l'unanimité des 15 votants. L'élaboration du budget est le temps fort de la vie financière d'une commune pour les adjoints et les conseillers. Il est important d'améliorer la circulation de l'information, d'améliorer la qualité et la lisibilité des documents pour cette étape qui détermine l'avenir de la commune afin que les citoyens possèdent les clés de compréhension et éviter les interprétations erronées.

Budget de fonctionnement, 1 034 870 € : Le contexte reste particulier avec plusieurs incertitudes qui caractérisent la période que nous vivons tous. Le budget primitif voté maintient une stratégie financière prudente, sans alourdissement de la partie municipale des taxes foncières. La difficulté réside dans l'incapacité à pouvoir mener une estimation sincère de certains postes impor-

tants, notamment l'énergie et surtout sur la commune, le manque de visibilité actuelle sur le devenir du centre médical.

Budget d'investissement, 681 583 € : Au niveau du budget investissement de 681 583 €, 2026 sera surtout une année de transition comme souvent en année électorale et de consolidation, des affectations de budget complémentaire suite l'allongement des réalisations en cours (Rénovation énergétique de la mairie, mobilité douce vers Uzès), élargissement autour de l'école, de la crèche et du stade de la vidéo surveillance qui viennent compléter les budgets 2025 déjà votés sur ces dossiers. Des dépenses également consacrées à des charges courantes (remboursement annuel de la dette antérieure de 70 169 € en capital) ou nouvelles qui ont dû faire l'objet d'arbitrage, la rénovation de plusieurs chemins (25000 €) et surtout l'obligation de refaire dans l'urgence, sans subvention, la rénovation du toit de l'école. (70000€).

Budget fonctionnement : 1 034 870 €

Budget investissement : 681 583 €

Budget général : 1 716 453 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Clôture 2025 : Le budget réservé à l'**assainissement** démontre le juste prix payé en 2025 par les administrés pour l'eau assainie (1€ par m3 pour les 50 premiers m3 puis 1.05 € par m3 au-delà) puisqu'au final l'exercice d'exploitation 2025 s'achève sur un **résultat positif de 7 477 euros**, en retrait cependant par rapport à 2024. Là aussi le CFU a été validé par la trésorerie.

	Résultats 2025		
	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses 2025	164 021,57 €	22 788,12 €	186 809,69 €
Recettes 2025	151 913,20€	57 218,85 €	209 132,05 €
Résultats 2025	-12 108,37 €	34 430,73 €	22 322,36 €
Report 2024	19 585,58 €	57 215,35 €	76 800,93 €
Résultats de clôture	7 477,21 €	€	99 123,29 €
RAR		14 317,37€	0,00 €
Résultats définitifs	7 477,21 €	77 328,71 €	84 805,92 €

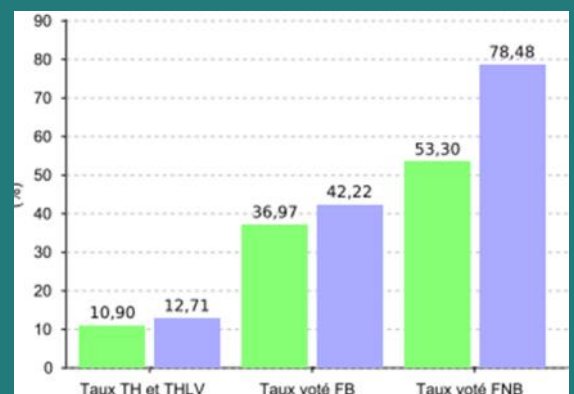
Budget exploitation : 131 710 €

Budget investissement : 148 370 €

Budget annexe : 280 080 €

Taux d'imposition fonciers, inchangés en 2026 et parmi les plus bas de la région :

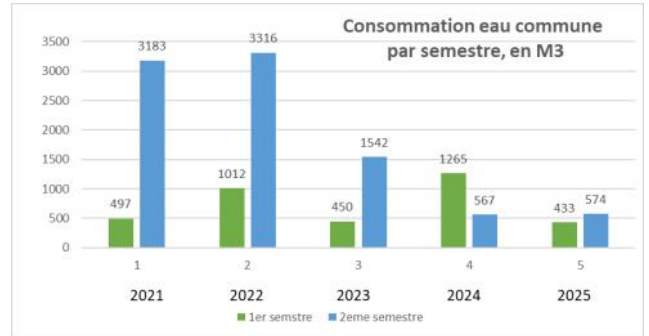
La ligne directrice est restée claire : ne pas alourdir la charge des contribuables. Le 9 avril 2026 à l'unanimité des 15 élus, le conseil municipal a décidé de maintenir les taux communaux d'imposition foncière à leur niveau actuel, inchangés depuis le début du précédent mandat, à savoir 10,90 % pour la taxe d'habitation, 36,97 % pour le foncier bâti et 53,30 % pour le non bâti. **Des taux parmi les plus bas de la région**, comme le montre l'infographie ci-dessous éditée par les services de la trésorerie générale, en vert pour la commune d'**ARPAILLARGUES** et **AUREILHAC**, en bleu pour l'ensemble des communes de la même catégorie, de la région Occitanie.



Mesures d'économies en place

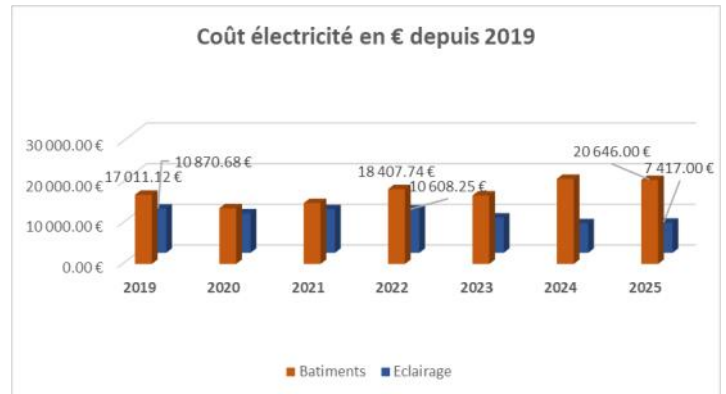
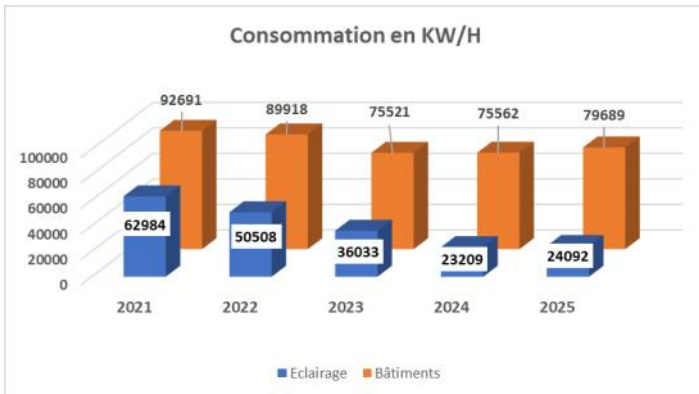
Suivi du plan économie d'eau

Économiser l'eau ou, a minima, ne pas la gaspiller doit être une préoccupation individuelle et collective. Si Arpaillargues et Aureilhac n'est pas dans une zone menacée par un risque visible de désertification, les stocks d'eau sont de plus en plus sous pression alors que le changement climatique entraîne une modification du régime des pluies dans notre région. Depuis 2020, la municipalité a mis en place un « plan économie d'eau » sur les différentes installations publiques avec un suivi régulier.



Plan électricité

Vous trouverez ci-dessous le suivi du plan économie électricité mis en place en 2022 sur l'éclairage public et sur les bâtiments municipaux. En 2021, le tarif règlementé du KWh pour 6 KWh de puissance était de 0.156 ct, pour atteindre 0.252 en 2024 et se stabiliser à 0.216 en 2025. Ainsi, sur la base de la consommation de 2021, l'extinction nocturne a permis en 2025, d'économiser annuellement 5 524 €.

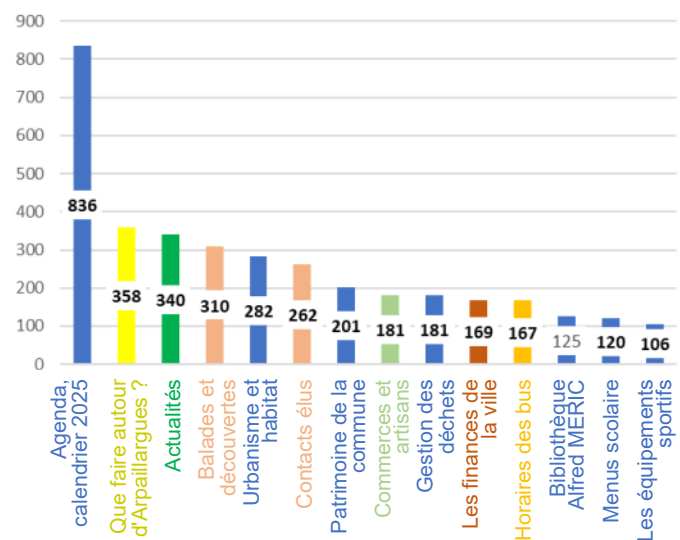


Le site de la commune : CAP 3000

2 976 visiteurs, c'est le bilan de la fréquentation du site de la commune « Arpaillargues-aureilhac.fr » en 2025. La progression se poursuit de semaines en semaines avec 2 654 visiteurs de France, 155 d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et des Pays-Bas pour les pays les plus représentés. Suivent ensuite l'Indonésie, les Etats Unis, la Hongrie, le Canada et le Royaume-Unis.

Au niveau français, la région Occitanie avec 1257 visiteurs devance l'Île de France (494). C'est la ville de Paris qui a consulté le plus souvent le site en 2025 avec 407 visiteurs devant Uzès (344), Lyon (223), Nîmes (187), Marseille (119), Montpellier (95), Nice (94) puis Grenoble, Toulouse, Bordeaux et Alès. Les habitants des petites villes ne peuvent être comptabilisés et ceux d'ARPAILLARGUES et AUREILHAC font partie des 903 visiteurs non référencés. Les jours les plus animés ont été enregistrés le 22 juillet avec 59 visiteurs devant le 10 mai (47) et le 14 août (39). Vous trouverez ci-contre les pages les plus consultées en 2025, avec les animations proposées par la commune ou par les associations avec 836 visites.

Les 14 pages les plus consultées



2025, une année d'intervention du SDIS

Le bilan de l'activité opérationnelle réalisée par les sapeurs-pompiers du Gard sur notre commune détaille les secours de toutes natures en 2025.

A titre d'information, en 2025, le SDIS 30 a réalisé sur le département, **64 710 opérations**, soit une moyenne de 177 interventions par jour (+8.5% par rapport à 2024).

Cette évolution s'explique par la progression des secours à la personne (85% de l'activité) mais également par les interventions préventives pour éviter des feux catastrophes et le développement des interventions des hélicoptères bombardiers d'eau qui ont réalisé **500 largages sur 140 départs de feux cette année**.

Le SDIS rappelle une nouvelle fois l'importance de la réalisation des OLD (**Obligations légales de débroussaillage**).

Sur la commune d'**ARPAILLARGUES et AUREILHAC, 54 interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers en 2025**, 46 pour des secours à la personne (SAP) dont 8 pour accidents de la circulation, 6 pour incendie et 2 pour divers et protection de l'environnement, pour un total de 387 heures d'intervention.

La fiche de synthèse ci-contre résume l'activité globale 2025 sur la commune.



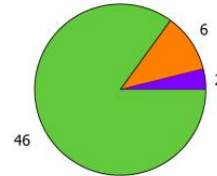
Fiche commune ARPAILLARGUES ET AUREILLAC Période : 01/2025 - 12/2025

Nb d'intervention en : 2025	
	54

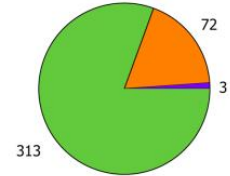
Nb d'interventions pour 1000 hab.	
ARPAILLARGUES ET AUREILLAC	52
Moyenne départementale	87

Nombre de service de sécurité	
	0

Nombre d'interventions

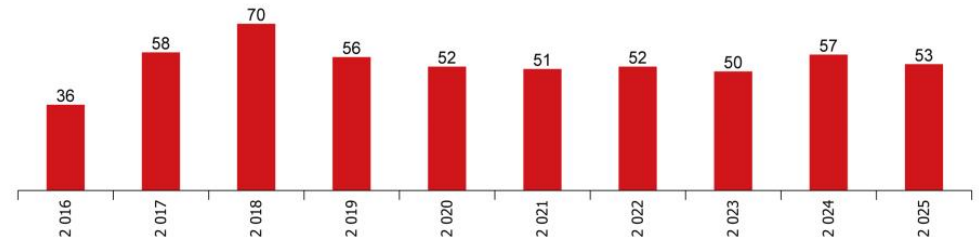


Heures engagement SP

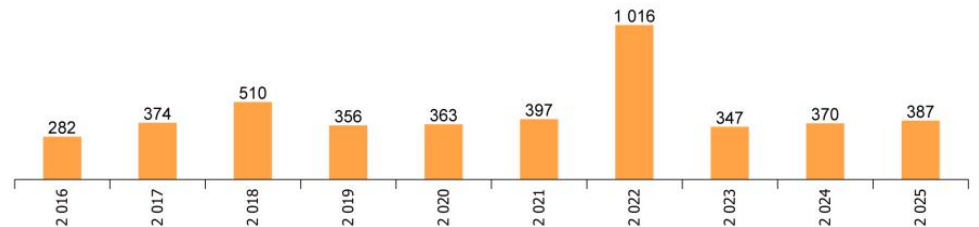


■ DIVERS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
■ INCENDIE DE VEGETATION ET DE FORET
■ SECOURS A PERSONNE ET ACCIDENT DE LA CIRCULATION

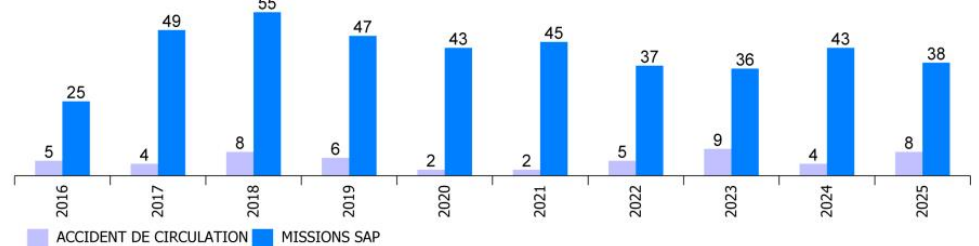
Nombre total d'interventions



Durée d'engagement de Sapeur pompiers (heures)



Nombre d'interventions Secours à personne



Une sortie d'engin correspond à l'envoi d'un engin d'un centre sur les lieux d'une intervention.

Type	Regroupement nature de sinistre	Nb inter	Nb Départ d'engins	Durée moyenne des interventions	Durée engin moy	Durée engagement d'agent cumulée (h)
INC	INCENDIE URBAIN	1	1	1:16:00	1:16:00	7:36
INC	INCENDIE VEGETAUX	4	12	1:27:00	1:25:40	59:35
INC	RISQUES D'INCENDIE	1	2	0:47:00	0:41:00	4:56
SAP	ACCIDENT DE CIRCULATION	8	24	2:04:15	1:34:18	103:48
SAP	SAP	38	41	1:46:38	1:42:23	209:17
DIV	OPERATIONS DIVERSES	2	1	1:09:00	0:44:00	3:27
Total		54	81	1:45:24		388:39

Départs d'engins des principaux centres de secours intervenus sur la commune

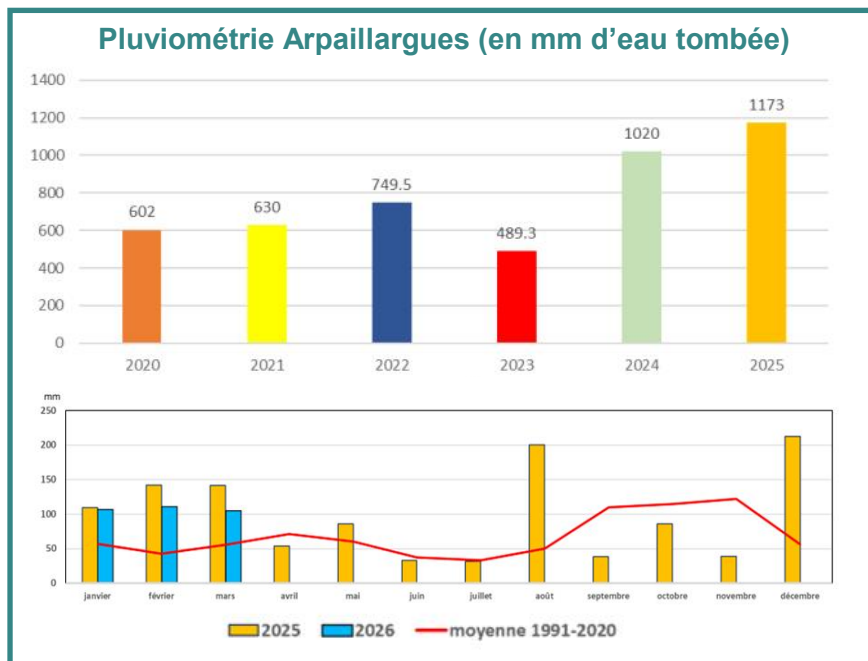
Centre	Nb Départs d'engins
Uzes	57
Nîmes	6
St Genies de Malgoires	6

Pluie 2025 : une nouvelle année record !

1 millimètre de pluie représente 1 litre d'eau par mètre carré ou 10m³ par h/a.

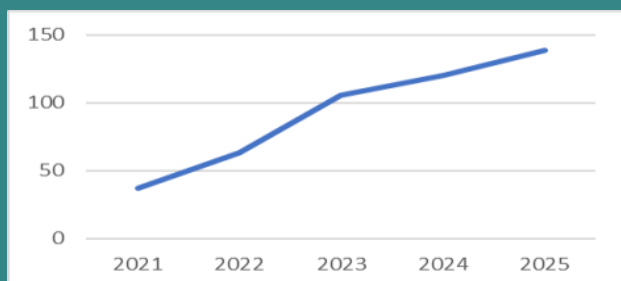
La **pluviométrie** est calculée par diverses techniques, dont le pluviomètre est le plus connu. Celle-ci est utilisée par un adjoint de la commune avec des relevés journaliers et réguliers des différentes pluies tombées. Le record journalier en 2025 a été relevé le 31 Août avec 139 mm en 24 heures, et c'est le mois de décembre qui a été le plus arrosé avec plus de 212 mm enregistrés.

2023, avait marqué une année de sécheresse très prononcée avec moins de 500 mm d'eau, enregistrés au niveau du parc municipal. Le pluviomètre s'est depuis emballé et le premier trimestre 2026 confirme nettement cette nouvelle tendance.

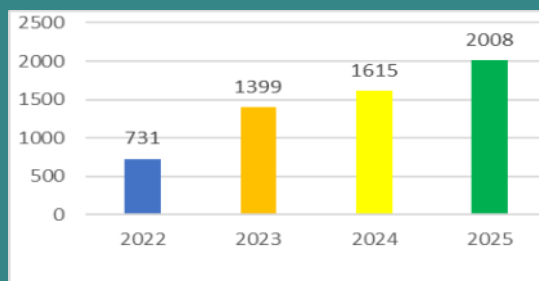


STATS 2025 de la bibliothèque Poète Alfred MERIC

Nb d'abonnés d'ARPAILLARGUES dans les bibliothèques de l'Uzège : 141



Nb d'abonnés actifs



Nb de livres prêtés

Les lecteurs de la bibliothèque vous recommandent : Palmarès 2025

- Le nid du coucou de **Camilla LACKBERG**
- Madelaine avant l'aube de **Sandrine COLETTA**
- Elle rêvait d'autres ciex et d'autres matins de **Christian SIGNOL**
- La très catastrophique visite du zoo de **Joël DICKER**
- L'inconnue du portrait de **Camille DE PERETTI**
- Le tueur du chat qui dormait au creux de son épaule de **Fred BOLOGSEN**
- Tata de **Valérie PERRIN**



Rapport sur la cantine scolaire

Adoptée en 2018, la loi Agriculture et Alimentation, dite « EGalim », encadre les relations commerciales dans le secteur agroalimentaire pour protéger les revenus des agriculteurs. Elle promeut une alimentation saine et durable en fixant des objectifs d'intégration de produits bio ou locaux dans la restauration collective.

L'école Françoise Dolto est desservie chaque jour par la société TERRES DE CUISINE, avec un contrat qui respecte la loi EGalim et un **engagement minimum** :

25% de produits issus de l'agriculture biologique avec :

- 100% des fruits (crus, cuits et purée de fruit) Bio
- 100% des légumes d'accompagnement Bio
- 100% des crudités Bio
- 100% des pâtes fraîches via Coquelicot Provence Bio

10% de produits SIQO locaux avec :

- 100% du poulet Label Rouge
- 100% de la dinde Label Rouge
- 100% du jambon blanc Label Rouge
- 100% du Riz de Camargue IGP
- 100% des oignons doux des Cévennes AOP

20% de produits conventionnels locaux :

- Bassin Alésien : Verfeuille à Saint André de Clergue-mort (48) pour la crème de marrons et la confiture des Cévennes et Alès Viandes à Alès (30) pour la viande de bœuf, veau et agneau.
- A moins de 100km d'Alès : Les Vacheries en Abondances à Le Pont de Montvert (48) pour les yaourts naturels et aromatisés, Duo Lozère à Chastel Nouvel (48) pour les fromages et les yaourts Label Sud, Fromagerie du Rissoan à Luc en Lozère (48) pour les fromages La Fourchette de Luc & le Picharon, Moulin de la Vernède à Mende (48)
- A moins de 200km d'Alès : Vernet ou Moreno à Alès (30) pour les pommes de terre, Porc Montage à Sainte Radegonde (12) pour la saucisserie.

Sans oublier :

- 100% viandes françaises, voire locales (*boeuf, veau, porc en morceaux*)
- Boeuf en morceaux 100% Race à Viandes
- 100% charcuterie française
- 100% de poissons sauvages
- 100% de poissons MSC
- 75% de pâtisseries maison (salées et sucrées), hors pâtes à tarte / pizza



LABELS	P1	P2	P3	CUMUL ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025	CUMUL ANNEE CIVILE 2025
	01/09/2024 31/12/2024	01/01/2025 30/04/2025	01/05/2025 31/08/2025		
BIO	31%	31%	21%	29%	27%
SIQO	14%	12%	14%	13%	13%
Externalités environnementales *	17%	18%	27%	20%	21%
Performances environnementales **	4%	6%	7%	6%	6%
TOTAL	66%	67%	69%	68%	67%

Ces pourcentages sont calculés sur la base des achats HT de produits alimentaires entrant dans la composition de vos repas (hors pain).

Les labels "SIQO" considérés sont les suivants : Label Rouge, AOC, AOP, IGP, HVE, CE2, Commerce Equitable.

** Performances environnementales : Label MSC (pêche responsable)

* Externalités environnementales : les achats locaux selon notre définition, non labélisés. Ce pourcentage n'est pas représentatif de tous nos achats locaux.



Sauvegarde du patrimoine

La **croix de chemin**, située entre le jardin du château et le château, représente un bel exemple de l'architecture religieuse. C'est surtout l'unique croix de chemin de la commune. La croix en fer forgé est décorée de motifs géométriques. A l'intersection de ses branches on lit les initiales "VC". La croix regarde vers le nord, le château et le village. Elle est scellée à une colonne avec chapiteau de style classique. Le socle monumental de la croix est en forme de balustre, il est installé sur un emmarchement en pierre de taille calcaire.

La commune a déposé **deux dossiers de demandes de subvention** en 2025 pour la restauration de cette croix :

- Au titre du dispositif LEADM - LEADER (**fonds européen pour le développement rural**), la commune a obtenu un financement de 10 032 €.
- Au titre du Tourisme et de l'Attractivité du Territoire (**Conseil Départemental du Gard**), la commune a obtenu un financement de 3328 €.

Ces deux aides ont permis de prendre en charge 80% du montant total des travaux qui s'est élevé à 16 720 € HT.



La croix avant et après rénovation



Cofinancé par
l'Union européenne



ARPAILLARGUES a perdu sa doyenne

Quelques heures avant la journée réservée aux élections municipales, nous avons appris le décès de la doyenne du village, Yolande MARTIN.

Pour beaucoup de seniors de la commune, ce décès a ravivé de nombreux souvenirs, car Mme MARTIN a longtemps été l'institutrice du village, très investie et proche de tous par son dévouement sans faille.

La famille de Mme MARTIN a tenu à adresser au maire une sympathique lettre de reconnaissance pour le discours de soutien au cimetière du premier magistrat de la commune, ainsi que pour la mise à disposition de la salle municipale, le 17 mars, pour recevoir au cœur d'ARPAILLARGUES, **« toutes les personnes proches, amis, parents, anciens élèves, nos « copains et copines durant des années....de cette belle école primaire, tous réunis ce jour-là, nous remémorant toutes ces années si importantes dans nos souvenirs d'enfants, autour de « notre maîtresse ». Enfin nous vous sommes très reconnaissants pour votre sympathique attention de nous avoir permis de revoir, au 1^{er} étage, ce qui fut notre appartement de fonction où nous avons passé et vécu une douzaine d'années, dès notre arrivée d'Algérie en 1961 ».**



La piste cyclable inaugurée avant l'été

La future piste cyclable UZES-ARPAILLARGUES devrait être terminée en juin pour la partie route des Haras, centre du village.

Les travaux sur plusieurs secteurs sont en cours dont la passerelle sur les Seynes, avec un chantier impressionnant.



BRÈVES

SECHERESSE 2025

Le maire de la commune a adressé à la préfecture **une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle** au titre du phénomène de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2025.

Par décision du 13 février 2026 et la publication au journal officiel du 27 février 2026, **la préfecture n'a pas reconnu ARPAILLARGUES et AUREILHAC en état de catastrophe naturelle**, s'appuyant sur des rapports d'expertises techniques réalisés.

DES MÉDECINS S'INSTALLENT

Depuis quelques semaines le docteur **Gil MEYRAND** s'est installé dans les locaux du cabinet médical municipal. Il vient d'être rejoint par **Marie AUGER** pour donner au village une structure de deux médecins d'expérience.

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Malgré la progression des coûts du traitement des ordures ménagères, la CCPU a décidé de **maintenir le taux de taxation à 13.10%** pour le secteur 1 dont fait partie ARPAILLARGUES et AUREILHAC.

CARTE SCOLAIRE

En 10 ans, **le GARD a perdu plus de 6 000 élèves**, et 6 classes du secteur UZEGE Pont du GARD font partie des 58 fermetures entérinées sur le département pour la rentrée 2026. **L'école d'ARPAILLARGUES n'est pas concernée** par ces mesures et conservera ses 4 classes la rentrée prochaine.

L'étude sur l'évolution des effectifs scolaires, dont les résultats ont été rendus public par le ministre de l'éducation nationale vont nécessiter des adaptations dans le futur. En cause le taux de fécondité qui diminue régulièrement et pour la première fois depuis la seconde guerre de 1945, les décès ont été supérieurs aux naissances.

Sans entrer dans le détail de cette étude, l'évolution se fera de façon décalée pour chaque niveau. Ainsi les enfants nées en 2026 entreront en maternelle en 2029, en élémentaire en 2032 et au collège en 2037, ce qui va créer une vague qui impactera plus tardivement l'élémentaire puis le second degré.

STÉRILISATION DE CHATS

La fondation Brigitte Bardot nous informe de la mise en place d'une nouvelle campagne de stérilisation pour 14 chats sur la commune (7 mâles et 7 femelles). Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette action doivent se faire connaître en mairie.

Un début d'année rythmé

Accueil des nouveaux arrivants à Arpaillargues et Aureilhac

Pour la quatrième année consécutive, le maire et les adjoints de la commune d'Arpaillargues et Aureilhac ont accueilli les nouveaux habitants installés sur le territoire en 2025. Signe de l'attractivité du village, une vingtaine de personnes ont répondu favorablement à l'invitation des élus, réunies dans la salle polyvalente autour d'un petit-déjeuner convivial et de la traditionnelle galette des rois.



Repas de fin d'année des aînés à Arpaillargues

Déplacé en début d'année, le traditionnel repas offert aux aînés de la commune par le maire et les membres du conseil municipal a réuni 131 personnes dans une ambiance très conviviale. Retour en images sur cet événement incontournable de la vie de la commune.



Cérémonie des vœux de la municipalité

Malgré un contexte particulier, lié à la réglementation en période pré-électorale, cette quatrième cérémonie des vœux de la municipale avait une nouvelle fois reçue l'adhésion des habitants de la commune. La salle polyvalente, récemment rénovée affichait à nouveau complet pour suivre la présentation de Gérard DAUTREPPE sur les réalisations de l'année écoulée. Le maire remerciait chaleureusement les commerçants et artisans de la commune, les bénévoles des nombreuses associations d'Arpaillargues-et-Aureilhac, le personnel municipal, le corps enseignant, ainsi que les membres de son équipe pour le travail accompli tout au long de l'année.

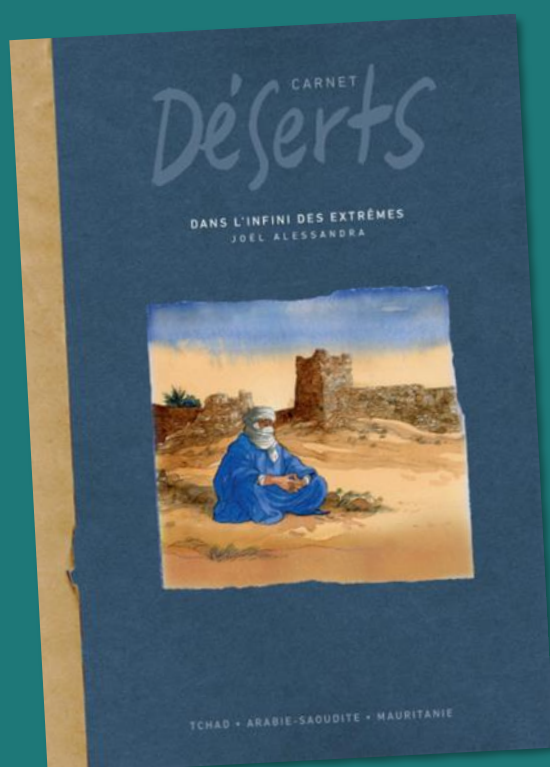


Nos artistes ont du talent

Joël ALESSANDRA a parcouru de nombreux déserts depuis plus de 30 ans.

Dans son dernier livre, il nous emmène à la découverte des lacs Ounianga au Tchad, puis Djeddah, la porte de la Mecque en Arabie Saoudite, pour terminer à CHINGUETTI, ville des plateaux désertiques de l'Adrar dans le sud-ouest de la Mauritanie, connue sous le nom de la ville des bibliothèques.

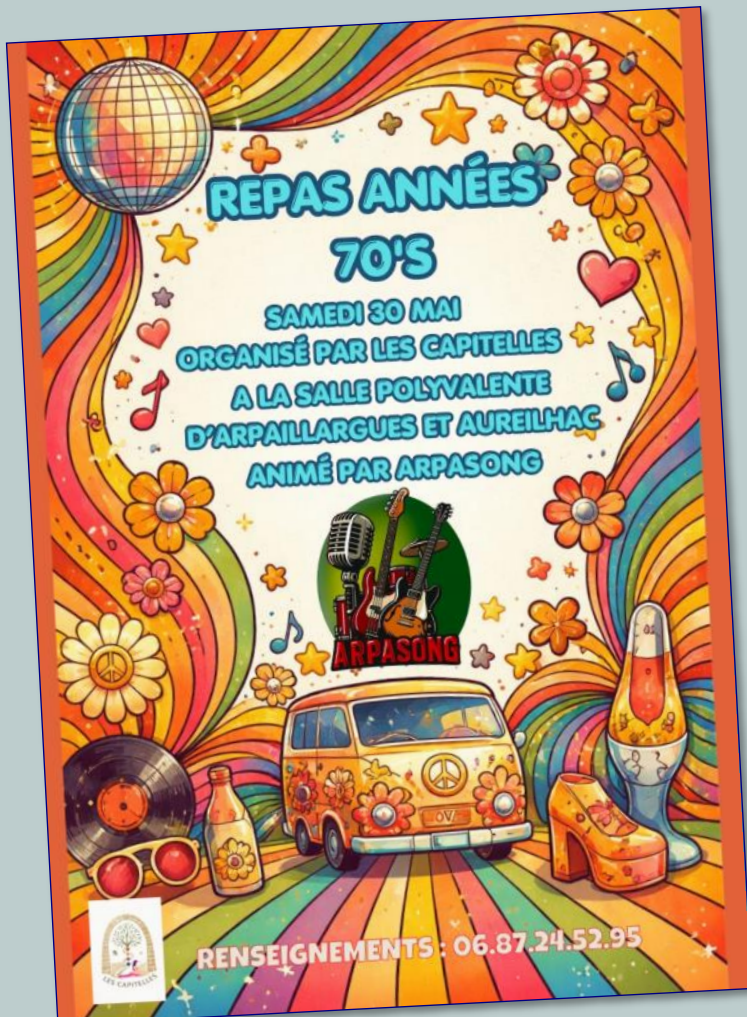
D'autres découvertes nous attendant dans ce carnet DESERTS, dans l'infini des extrêmes.





LES RENDEZ-VOUS

- 15 au 26 mai : Au temple, exposition de Wa
- 21 mai : Nettoyons la Garrigue en co
- 23 mai : Course de caisses à savon p
- 30 mai : Repas et Animation les ann
- 5 juin : Fête de l'école par l'APE
- 6 juin : Vide grenier par l'APE dans l
- 13 juin : Théâtre, à 20 h salle polyval
- 20 juin : Fête de la musique par ARP
- 20 et 21 juin : Exposition au temple des ar
- 27 juin : Fête votive par le Comité des
- 28 Juin : Repas pour les membres d'AR
- 13 juillet : Repas villageois devant la sa
- 15 au 22 juillet : Exposition de Jérémie MAG
- 18 juillet : Cinéma de plein air au KIOS
- 24 juillet : Marché nocturne, place de la
- 25 juillet : Concert View-Master , avec
- 2 août : Concert Behind the Sun, au
- 6 septembre : Journée des associations a
- 13 septembre : 6ème édition Art'Paillargues
- 20 septembre : TRAIL Course à pied et rando
- 26 septembre : Théâtre par la Cie LES SANT



VIDE-GRENIER
SAMEDI 6 JUIN

ARPAILLARGUES-et Aureilhac
PARC MUNICIPAL FRANÇOIS MITTERAND

ENTRÉE LIBRE
8h - 17h
Buvette
PETITE
RESTAURATION

EXPOSANTS :
10€ / 3 mètres ou 3,50€ / mètre
Accueil à partir de 6h

RESERVEZ VOTRE STAND:
<https://www.helloasso.com/associations/ape-mille-pattes/evenements/vid-grenier-de-l-ape>

Mail : apemillepattes@gmail.com

scannez le QR CODE pour réserver

US DE L'ÉTÉ 2026

Alter Slock peintre blouzacois d'origine belge
collaboration avec la société Berger Levrault
par le Comité des Fêtes (route vieille)
ées 1970, association les Capitelles à 12h

le Parc et le Kioske
nte, **Echec au roi par la troupe Placement libre**
ASONG, place de la mairie
tistes Arpaillargois
s Fêtes
RPAGUS
alle polyvalente
AR au temple
KE, par APE - Film : Kiki la petite sorcière
a liberté
Bob BRAULT (ex Martin Circus) à 21h au Parc
Parc municipal, à 21h
u stade
s autour du château
o dans le village, **Téléthon** par AAS
TABOUS : le béret de la tortue

Nuit animée d'Arpaillargues.
18 Juillet 2026
CINÉMA PLEIN AIR
en partenariat avec le cinéma
LE CAPITOLE UZÈS

Kiki la Petite sorcière

PROJECTION À **21H**

ARPAILLARGUES ET AUREILLAC
Parc François Mitterrand
Association les mille-pattes

5€

18H - 21H AU KIOSQUE:
MUSIQUE | FOOD TRUCKS | BUVETTE

Les Talents d'Arpaillargues et Aureilhac

ANNIE CHAUWIN
FRANÇOISE ELLENA

NATHALIE BEHR
BERGARD LIST

CHRISTOPHE TOUSSAINT
CHARLES DEBEAUMONT

RENÉ VILAR

LE 20 ET 21
JUN 2026
DE 10H À 19H

AU TEMPLE

VERNISSAGE LE
SAMEDI 20 JUN À
17H

ENTRÉE GRATUITE

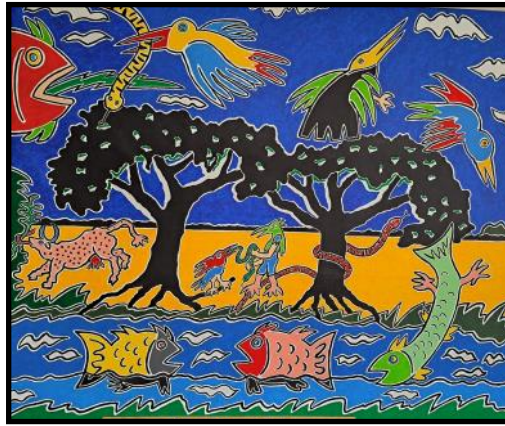
Fête de la musique

20.06.2026

LES ARTISTES

20h - Devant la mairie d'Arpaillargues.
Café de l'Univers - le Kavayou
Repas sur réservation
au : 04.34.28.54.44

ARPASONG



15 au 26 mai :
 Au temple,
 exposition
 de **Walter Slock**
 peintre blauzacois
 d'origine belge



02 août :
 Concert
Behind the Sun,
 au Parc municipal,
 à 21h



Agenda complet sur le site internet de la commune :
<https://arpaillargues-aureilhac.fr/agenda/>